

L'Assemblée générale ordinaire de l'ACCA s'est déroulée le 22 mai 2022 avec un rapport d'activité très satisfaisant : 71 sangliers (27 de plus de 50 kg/44 de moins de 50 kg), 76 chevreuils, 6 cervidés dont 3 juvéniles, 1 bichette, 1 daquet, 1 Cerf de 16 cors irréguliers. 70 faisans et 25 perdreaux de lâchés en 2 fois. Et un rapport financier bon et équilibré pour la saison 2021/2022.

Tous les chasseurs de l'ACCA se joignent à moi pour remercier monsieur le maire ainsi que l'ensemble du conseil municipal pour avoir reconduit la subvention pour l'association communale de chasse.

Pour rappel: toute personne ayant subi des dégâts sur des volailles (renard, martre, fouine, etc...) ou dégâts par des ragondins (chaussée d'étang) ou dégâts de blaireaux (effondrement ou autres) n'hésitez pas à me contacter pour remplir une déclaration de dégâts.

le président Thierry Mathias.

Voilà les infos. Pour plus de renseignements ou autre chose mon portable 06.59.22.07.75

Infusion

INFUSION est une jeune association de la commune, créée fin février 2022. Elle propose à tous les acteurs ayant envie de partager des connaissances, des pratiques (activités manuelles, photographiques, graphiques lecture, écriture, ...) d'intervenir bénévolement auprès de différents publics avec le souci de créer du lien social, d'encourager les échanges inter-générationnels.

L'association a commencé ses interventions au Moulin du Got (ateliers pour enfants), dans une résidence seniors à Limoges ainsi qu'à l'Ephad de Bourgneuf et Royère de Vassivière.

Elle remercie la municipalité de Saint-Pardoux-Mortierolles pour son aide financière, sans oublier ceux et celles qui ont fait un don pour

permettre l'envol de l'association.

Pour suivre les ateliers organisés, rendez-vous sur le site :

<https://www.joellecomencini23.fr>

Pour en savoir plus : Contacter Joëlle Comencini, présidente, au 05 55 64 91 73 ou par courriel : comjoli148@gmail.com

Décès de Régine DANZIN, le 23 mars 2022
 Décès de Bernard CATINAUD, le 28 juin 2022
 Naissance de Mathias GROS, le 24 mars 2022
 Naissance de Kéwan HAYMA, le 21 mai 2022
 Naissance de Jeanne CHOUTEAU, le 06 juin 2022

ETAT CIVIL

Nouveaux Arrivants

Thomas BUTTOUD, Marion ROULAND et Paul CANFORA
 Le Mazeau
 M. et Mme Prevost Damien et leurs enfants
 Le Bourg

Les comptes rendus du conseil municipal et procès verbaux sont affichés en mairie et disponibles sur le site de la commune.

Le secrétariat est ouvert les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h

05 55 64 91 54

communestpardouxmortierolles@orange.fr

www.commune-de-saint-pardoux-mortierolles.fr

Pour un rendez-vous personnalisé, avec le maire ou ses adjoints, contacter le secrétariat.

Directeur de publication : Patrice Pataud

Responsable de la rédaction : L'équipe municipale

Conception Graphique : Jean-François Cuquemelle

Crédits photographiques : L'équipe municipale - pixabay - WilliamPhotographie



St-Pardoux Mortierolles

LE PARDOLLIEN

"Le bonheur c'est parfois de regarder la vie autrement."

N°15



ÉDITO

Pardolliennes, Pardolliens,

Il faut être doté d'un formidable optimisme pour donner à croire que dans les circonstances actuelles tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes. Nul ne peut nier que les événements des derniers mois écoulés ne font qu'assombrir l'horizon. Citons pêle-mêle : la COVID, la guerre en Ukraine, l'inflation et la hausse du coût de l'énergie, pour ne citer que ceux là.

Face à cet avenir que l'on devine tourmenté, Il ne faut pas s'enfermer dans le repli sur soi. Il apparaît toutefois que nous n'avons jamais eu autant besoin de nous serrer les coudes et d'affirmer notre profonde solidarité face aux défis qui nous attendent. C'est dans cette optique que le Conseil municipal et moi-même avons convié – comme nous nous y étions engagés – les citoyens de Saint-Pardoux-Mortierolles à une réunion qui s'est tenue le samedi 14 mai à 10 h 00 dans la salle polyvalente. Ce fut l'occasion de rencontrer des habitants de la commune nouvellement installés et d'échanger sur bien des sujets en relation avec notre commune (vous lirez un bref compte rendu de cette réunion dans les pages intérieures du présent bulletin municipal).

Dans ce même esprit de retrouvailles et de solidarité à l'échelon communal, nous vous avons invité à un apéritif dînatoire le 9 juillet 2022 auquel vous fûtes nombreux à participer. C'est dans une ambiance festive et conviviale que nous avons tous eu le plaisir de nous retrouver autour d'un buffet sucré salé préparé par l'Auberge de l'Âtre.

Dans cette nouvelle édition du Pardollien, vous pourrez lire en pages intérieures l'état d'avancement des travaux en cours - église du Bourg, hangar municipal, assainissement communal de Mortierolles, sectorisation du réseau d'eau potable, etc - et prendre connaissance des projets à venir - réfection de la voirie communale, réserve biologique sur le site des cascades d'Augerolles, chapelle de Saint-Gilles, etc

Je conclurai cet éditorial en vous rappelant que dans ces temps difficiles les élus de la commune sont à vos côtés et à votre écoute.

Nous sommes disponibles tous les mercredis après-midi sur rendez-vous. Aussi, si vous avez connaissance d'une situation particulière pour vous ou vos proches, n'hésitez pas à venir nous en faire part.

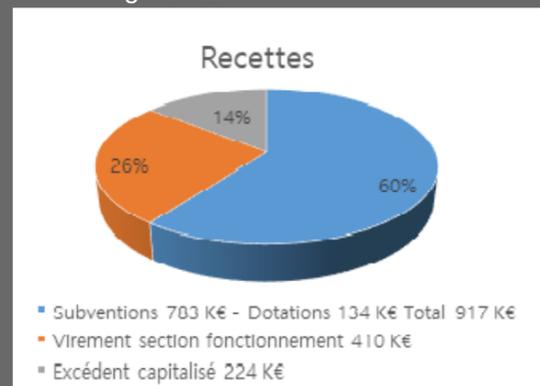
Je vous souhaite de profiter au mieux de ces mois d'été et de vacances que vous passerez sans doute au plus près de votre famille.

Budget Communal 2022

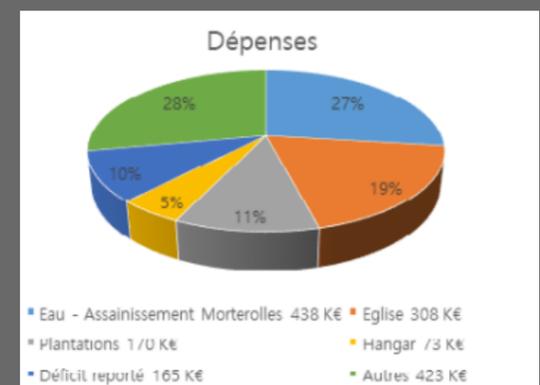
Le Conseil Municipal de St Pardoux-Morterolles a adopté, à l'unanimité, le budget 2022 de la commune, lors de la séance du 15 avril dernier. Voici les principaux éléments :

Fonctionnement

Un total de 929 817,41 €, en dépenses comme en recettes, tel est le budget 2022 en fonctionnement.



À noter : L'importance des ventes de bois. Si on rajoute l'excédent reporté et les dotations/participations, on comprend que les Pardolliens paient peu d'impôts et taxes à la commune. Le conseil municipal est pour maintenir des taux d'imposition communaux à un niveau peu élevé et stable



À noter : les ventes de bois et la bonne gestion municipale permettent de transférer 410 K€ sur l'investissement.

Travaux prioritaires sur l'année 2022

Deuxième tranche de l'église de St Pardoux-Morterolles : clocher en bardeaux de châtaignier et nef en tuiles romaines comme à l'origine ; du fait de la faible pente de toit, c'est la tuile la mieux adaptée.

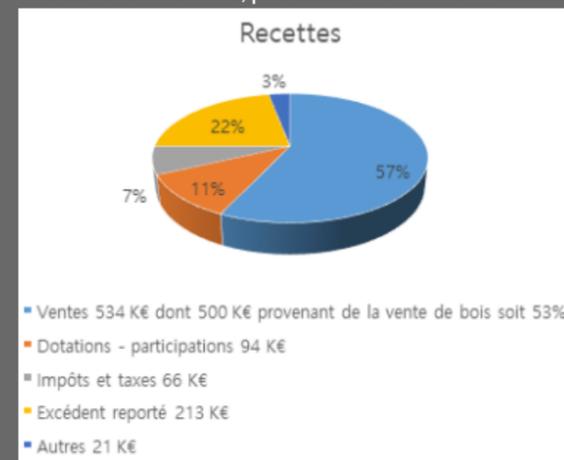
Hangar communal : les gros oeuvres sont terminés. Il reste la pose du portail et des clôtures. Les plantations de verdure se feront à l'automne ainsi que le revêtement de la cour en enrobé.

Vestiaire pour les agents avec douche, sanitaires et coin repas : tout cela sera situé dans le sous-sol de la mairie.

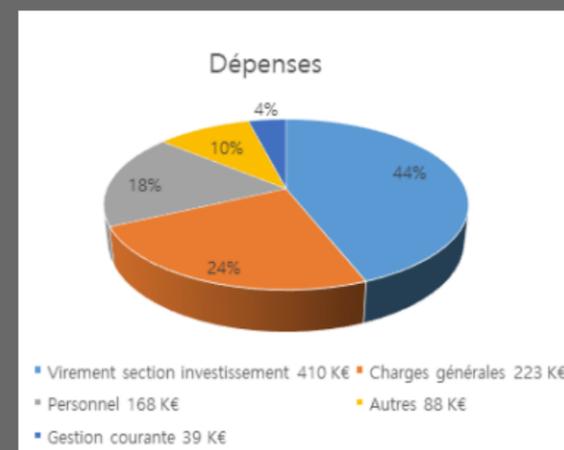
Assainissement et eau potable de Morterolles : la phase des consultations des entreprises est achevée et la commission des plis se réunira prochainement.

Investissement

Le budget 2022 s'élève à 1 577 110 €, en dépenses comme en recettes, pour l'investissement



À noter : l'importance des subventions et dotations, ainsi que le montant élevé de l'autofinancement (pris sur le fonctionnement). Explique le volume conséquent de travaux réalisés par la commune.



À noter : Eau et assainissement à Morterolles, église de St Pardoux et plantations sont des priorités.

Réorganisation du réseau d'eau potable par secteur pour permettre une meilleure gestion et être en capacité de détecter et d'isoler les éventuelles fuites rapidement.

Mise en place des périmètres de protection du captage de la "Fontaine des Fayens" à Buze afin d'éviter toutes formes de pollution.

Travaux de voirie cette année : nous allons effectuer la réfection de la chaussée depuis le hameau de La Faye jusqu'à la limite de la commune de Faux-Mazuras et la route des Roches avec le retournement en bout de route.

Présentation du projet de réserve biologique dirigée

Le 21 mars 2022, le conseil municipal de Saint-Pardoux-Morterolles s'est réuni pour approuver le projet de réserve biologique dirigée (RBD) présenté par l'Office National des Forêts, gestionnaire de la forêt communale.

Les réserves biologiques sont à la fois un outil de gestion spécifique et de protection réglementaire renforcée, permettant de protéger les espèces et les habitats remarquables. Elles sont propres aux forêts publiques.

En fonction du type de milieu naturel et des enjeux, l'ONF a recours soit au statut de réserve biologique dirigée (interventions de gestion possibles), soit à celui de réserve biologique intégrale (aucune intervention).



La réserve biologique de Saint-Pardoux-Morterolles sera dirigée et s'étendra sur environ 137ha dans la forêt communale soit 24% de sa surface totale. Elle concernera principalement les milieux ouverts ainsi que les peuplements feuillus situés aux abords du ruisseau du Pic.

La chasse au petit et grand gibier, la cueillette des champignons et les sentiers de randonnées seront toujours autorisés.

Des chemins seront identifiés pour les véhicules à moteur.

Cette réserve biologique dirigée sera la première en Limousin et couronnera tous les efforts et investissements réalisés par la municipalité depuis de nombreuses années dans le domaine environnemental. Preuve en est : les résineux ne sont pas notre unique priorité !

Auberge de Puy la croix :

Les nouveaux propriétaires de l'auberge Laurence Bontron et Garry Métayer ont organisé le 21 Juin une fête de la musique qui s'est déroulée dans une ambiance festive et conviviale autour de la scène ouverte qui a fait danser de nombreux participants aux sons des guitares et de l'accordéon.

Le projet éolien de Champalounat Un projet à l'étude sur Saint-Pardoux-Morterolles

Depuis 2016, la société Iberdrola étudie l'opportunité de développer un parc éolien sur notre commune. Après deux premières années liées aux échanges avec les élus, les propriétaires-exploitants et des organismes publics, de premières études de faisabilité du projet ont été lancées en 2019. Toujours en cours, elles permettront de proposer un projet éolien cohérent avec les différents enjeux territoriaux.

A ce jour, la zone du projet permet un potentiel de 3 à 6 éoliennes de 150 mètres en bout de pale. La carte ci-dessous présente la zone où pourraient être installées les machines.

Au-delà des études techniques, Iberdrola développe ses projets en transparence et collaboration avec les acteurs locaux (élus et habitants). Ainsi, une démarche de concertation est mise en place dès la rentrée de septembre avec un premier forum d'information. Alors, si vous souhaitez en découvrir plus sur l'éolien, le projet de Champalounat et échanger avec les représentants d'Iberdrola : rendez-vous le mercredi 7 septembre, à la salle polyvalente de Saint-Pardoux-Morterolles pour un forum d'information. Dans un format portes-ouvertes, les représentants d'Iberdrola vous accueilleront de 17h à 20h (entrée libre et ouverte à tous les habitants de Saint-Pardoux-Morterolles).

D'ici le prochain rendez-vous, un site Internet est mis à votre disposition pour découvrir le projet et sa démarche de concertation : www.projeteolien-de-champalounat.fr



Dates à retenir

Collecte des encombrants : 12 au 16 sept 2022
 Dépôt devant les habitations sur la voie publique
 Projet éolien : 7 sept 2022 - 17h 20h Salle Polyvalente
 14 décembre 2022 : distribution des colis
 18 décembre 2022 : Noël des enfants
 20 janvier 2023 : vœux du maire
 29 janvier 2023 : repas des aînés.